



Siège social 38 rue de Belfort 47000 AGEN  
Agence 10 Rue Camille Desmoulins 47000 AGEN  
Tel 05 53 66 23 92

Courriel [ampimmobilier@wanadoo.fr](mailto:ampimmobilier@wanadoo.fr)  
Philippe PINEDE 06 06 57 99 09

Site [www.ampimmobilier47.fr](http://www.ampimmobilier47.fr)  
Guy LADRET 06 30 26 27 07

## BAREME DES HONORAIRES

### TRANSACTIONS IMMOBILIERES :

Les honoraires seront à la charge de l'acquéreur, comme indiqué dans le mandat de vente, et calculés en fonction du prix de vente du bien, en suivant le barème ci-après ;

PRIX DE VENTE		HONORAIRES
DE	A	Exprimés en montant ou %
0,00 €	50 000,00 €	Forfait 10%
50 000,00 €	60 000,00 €	5 000,00 €
60 000,00 €	70 000,00 €	6 000,00 €
70 000,00 €	80 000,00 €	7 000,00 €
80 000,00 €	90 000,00 €	8 000,00 €
90 000,00 €	100 000,00 €	9 000,00 €
100 000,00 €	200 000,00 €	10 000,00 €
200 000,00 €	+ de 200 000,00€	Forfait 5%

**Information :** Après étude du dossier sur la capacité de réalisation du projet de vente, par le mandant et le mandataire, les deux parties conviennent ensemble d'un montant adéquat et adapté pour que la vente se réalise dans les meilleurs délais. Cette option sera indiquée sur le mandat de vente, et elle sera propre à l'affaire concernée.

**LOCATION DE LOCAUX A USAGE D'HABITATION :**

**HONORAIRES D'AGENCE**

Les honoraires d'agence sont fixées sur un forfait de 5% du montant total des loyers sur 12 mois.  
Les honoraires d'agence comprennent les états des lieux d'entrée et de sortie du locataire.  
Les deux parties devront s'acquitter de ce montant.

**Information :** Le bail de location est établi en agence avec les deux parties. Un exemplaire est remis à chaque parties du bail.